



## ANNEXE AU REGLEMENT INTERIEUR

### PROTCOLE SANITAIRE COVID-19

#### 1. Préambule

Conformément aux mesures gouvernementales, en particulier l'adoption des gestes barrière et des règles de distanciation, l'Aéroclub du Livradois-Forez, dans l'intérêt et le bien de tous, a adopté les mesures temporaires suivantes.

L'accès aux installations et aux matériels de la plateforme est soumis à l'acceptation pleine et entière de cette annexe au règlement intérieur.

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**CORONAVIRUS**  
DES GESTES SIMPLES  
POUR SE PROTEGER  
ET PROTEGER LES AUTRES

**Santé publique**  
France

**1m**  
Espacez-vous d'un mètre

**Toussez ou éternuez dans le pli du coude ou dans un mouchoir**  
Utilisez des mouchoirs à usage unique

**Évitez le partage d'objets**  
Évitez de se serrer la main  
Évitez les embrassades

**Évitez de vous toucher le nez**

**Frictionnez-vous BIEN et SOUVENT les mains, 20'' à l'eau et savon, ou au SHA\***

**Évitez de vous toucher la bouche**

**Si vous êtes malade**  
Portez un masque jetable  
Renouvelez-le /4 heures

**Évitez de vous toucher les yeux**

**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**  
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

\* SHA = Soluté Hydro Alcoolique  
0 800 130 000  
(Appel gratuit)

**COVID-19**

#### 2. Accès

Les présentes dispositions sont applicables immédiatement et jusqu'à nouvelle instruction gouvernementale aux membres de l'Aéroclub du Livradois-Forez, sur l'aérodrome Paul GORCE d'Ambert-le-Poyet.

**Le port du masque** est fortement conseillé sur la plateforme, **obligatoire dans les locaux et si la distanciation physique de 1 mètre ne peut être respecté.**

L'accès à la grande salle « Michel OGER », aux toilettes attenantes, au bureau ordinateur et bureau des pilotes est interdit au public.

Seules les personnes ci-après sont autorisées à pénétrer dans les locaux :

- Instructeurs
- Membres actifs, élèves, propriétaires dont l'appareil est hébergé sous contrat
- Au cas par cas, pour les besoins de bon fonctionnement, toute personne autorisée par le Comité directeur dans la limite de 3 personnes.

**Dans tous les cas le nombre de personnes présentes simultanément dans la grande salle locaux ne pourra excéder 10, 2 personnes maximum dans l'ensemble bureau ordinateur et bureau des pilotes.**



## ANNEXE AU REGLEMENT INTERIEUR

### PROTCOLE SANITAIRE COVID-19

Une seule personne est autorisée à passer derrière le bar pour le service, elle restera responsable de l'encaissement des consommations, du nettoyage avant et après de tous les ustensiles utilisés.

Ne pas utiliser l'évier du bar, ni celui du local cuisine pour se laver les mains.

Pas de restauration, ni de casse-croûte sur place.

**Tout objets, chaises, tables, ... déplacés, utilisés, touchés devront être nettoyés désinfectés après usage à l'aide du pulvérisateur de produit détergeant-désinfectant Spray+, à disposition.**

Il est fortement recommandé de se laver très fréquemment les mains dans le lavabo des toilettes.

A disposition, savon liquide, essuie-mains jetables et poubelle ouverture automatique.

L'ordinateur reste à disposition, désinfecter le clavier à l'aide des lingettes à disposition, avant et après utilisation.

Privilégier la consultation des informations en ligne et l'édition de documents de vol avec votre téléphone, tablette ou à domicile avec votre ordinateur.

**Les parties touchées des portes de hangar, les clefs hangars et avions devront être désinfecté avant et après utilisation.**

### **3. Utilisation des avions : une check-list COVID 19 plastifiée est disposée dans chaque aéronef**

#### Avant le vol

- Désinfecter à l'aide du pulvérisateur de Spray+
  - o Les points de contact utilisés pour le déplacement de l'avion, la barre de traction
  - o Tous les éléments touchés lors de la visite prés vol (attaches de capots, bouchons de réservoir, d'huile jauge, purges réservoirs, flammes pitot, statiques
  - o Les poignées ouverture fermeture portes/verrières
  - o Appuis pour accéder à bord
  - o Ceintures
  - o Tableau de bord, boutons et instruments
  - o Manches/volants
  - o Poignées de gaz, richesse, réchauffe carburateur
  - o Commande de volets, trim
  - o Poignée de réglage siège
  - o Tous type d'actionneur devant être utilisé

#### Chaque pilote doit disposer de son propre matériel

- **port du masque obligatoire**
- casque radio
- cartes
- planche de vol
- crayon, stylo (y compris pour remplir les documents)



## ANNEXE AU REGLEMENT INTERIEUR

### PROTCOLE SANITAIRE COVID-19

Pendant le vol

- Ventiler au maximum l'habitacle
- Eviter de se toucher les yeux, le nez, la bouche

Si vol avec un accompagnant

- port du masque obligatoire pour tous
- ne pas parler en face à face avec son interlocuteur

Après le vol

Après avoir parqué l'avion, désinfecter méthodiquement à l'aide d'une pulvérisation de Spray+ tous les éléments de l'avion touchés ou manipulés.

Avitaillement

Désinfecter avant et après tous les éléments touchés : contacteur et poignée pompe, pistolet.

Hangars, déplacement d'aéronefs, maintenance

Port du masque obligatoire, accès limité à 3 personnes, les personnes extérieures ne sont pas admises, pas de prêt ni d'échanges d'outillage ou de produits.

Toutes les surfaces touchées pour le déplacement d'un avion seront désinfectées avant et après.

Se laver les mains avant et après avoir déplacé un avion.

#### 4. Cours théoriques

Pas de cours collectifs, pas de cours BIA.

Sont uniquement autorisés les cours élève instructeur, dans le bureau instructeurs, 2 personnes au maximum

Port du masque obligatoire

Se laver les mains avant et après le cours

#### 5. Produits désinfectants

L'Aéroclub du Livradois-Foréz met à la disposition de ses pilotes :

- des essuie-mains papier jetables
- du savons liquide
- des lingettes désinfectantes pour les claviers d'ordinateurs (saisie des vols et gestion du carburant)  
Important ne pas jeter les lingettes utilisées dans les toilettes, mais uniquement dans les poubelles
- 3 pulvérisateurs de nettoyant désinfectant bactéricide, levuricide, virucide AXISURF Spray+  
Homologué EN 1276, EN 144476  
Non dangereux, non inflammable, non agressif vis-à-vis des matières plastiques et plexiglas

Précautions d'emploi : Application par pulvérisation direct sur la surface à traiter (environ 30cm) ou si nécessaire par l'intermédiaire d'un support non-tissé, répartir la solution de façon à bien recouvrir la surface à désinfecter (environ 30ml/m<sup>2</sup>)

Ne pas tout inonder, ne pas rendre dégoulinants les tableaux de bord, essuyer si nécessaire le surplus, ne pas rincer

Ne pas avaler, éviter le contact avec les yeux.

Peut, en cas de projection, provoquer une irritation oculaire.



## ANNEXE AU REGLEMENT INTERIEUR

### PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

#### Important :

Le gel hydroalcoolique (SHA) est un liquide inflammable de classe 3, son emport en avion est interdit quelle qu'en soit la quantité, il peut provoquer une sévère irritation des yeux est également agressif sur le plexiglas. C'est pour ces raisons que nous avons exclu son utilisation.



Vous pouvez l'utiliser pour votre usage personnel, mais de l'emmenez pas en avion.

#### 6. Rappel des consignes de la FFA

##### Pilotes :

Vous ne devez venir à l'Aéroclub que si vous êtes SÛR d'être en bonne santé. En cas de doute : RESTEZ CHEZ VOUS! Auto-évaluez vous ! En prenant votre température corporelle par exemple. Contactez votre médecin traitant si vous avez l'un des symptômes suivants : - Température supérieure à 38° - Signes d'infection respiratoire avec ou sans fièvre - Difficultés respiratoires - Syndrome grippal, douleurs musculaires isolées - Fatigue importante et inhabituelle - Frissons, diarrhée - Perte de goût et/ou d'odorat.

##### Hangars

Tout produit jugé utile par l'aéroclub doit être mis à disposition des membres. Les gestes barrières préconisés par le Gouvernement doivent être affichés dans les hangars.

##### Avions :

Une désinfection, avant chaque vol, de l'ensemble du cockpit et des parties pouvant être touchées, doit être effectuée par le Commandant de Bord. La désinfection sera réalisée à l'aide de lingettes désinfectantes ou de produits adaptés. L'utilisation du matériel de vol personnel sera fortement recommandée (casque personnel, planchette, carte etc...). L'usage de masques de protection individuelle sera nécessaire lors de vol en double commande.



## ANNEXE AU REGLEMENT INTERIEUR

### PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

Les locaux

Accessibles à tous, sous réserve de respecter les règles de distanciation physique ainsi que les gestes barrières.

Un point d'eau, du savon, ainsi que tout produit jugé utile par l'aéroclub doivent être mis à disposition des membres.

Les salles de briefing/débriefing sont restreintes au nombre de personnes nécessaire au briefing/débriefing, sous condition du respect de la distanciation sociale et des gestes barrières. Les locaux doivent régulièrement être désinfectés grâce à l'utilisation de lingettes ou de produits adaptés.

Les gestes barrières préconisés par le Gouvernement doivent être affichés au sein de l'aéroclub.

**CORONAVIRUS - COVID-19**

**NOUS REPRENONS NOTRE ACTIVITÉ  
NOUS PROTÉGEONS VOTRE SANTÉ**

**VOUS VOUS PROTEGEZ**  
EN RESPECTANT LES GESTES BARRIÈRES SUIVANTS...

 Garder toujours au moins 1m de distance avec les autres personnes

 Éviter de toucher les murs, les fenêtres, les rampes d'escalier

 Utiliser vos affaires personnelles (stylos, carnets...)

 Porter un masque

**NOUS VOUS PROTÉGEONS**  
EN DÉSINFECTANT OU NETTOYANT RÉGULIÈREMENT  
DANS LA JOURNÉE :

 Les tables, fauteuils et chaises

 Les poignées de portes, murs et fenêtres

 Les mains et objets utilisés par les personnels

 Les boutons des ascenseurs et des appareils en libre service

**MERCI DE VOTRE PATIENCE**

 PRÉFET DU HAUT-RHIN

 ALSACE

 Conseil départemental HAUT-RHIN

 ASSOCIATION DES MAIRES DU HAUT-RHIN